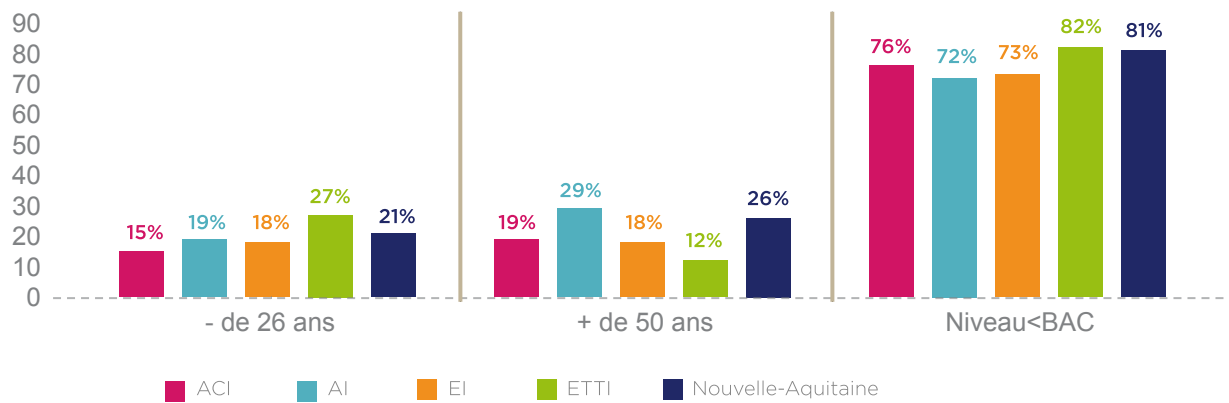


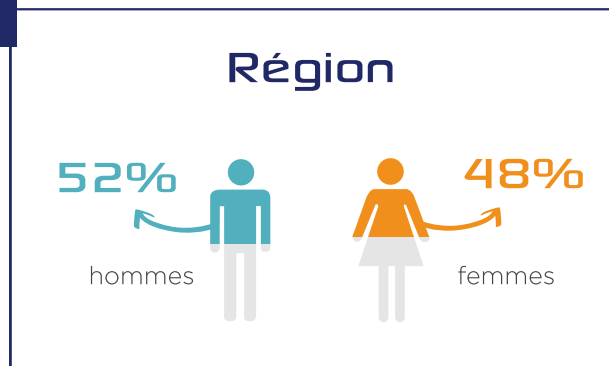
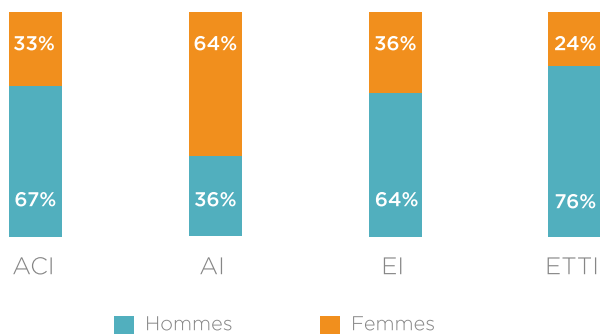
PROJET D'INSERTION

Les salariés en parcours

Caractéristiques des personnes



52 % d'hommes et 48% de femmes en SIAE



L'analyse par dispositif montre quelques spécificités

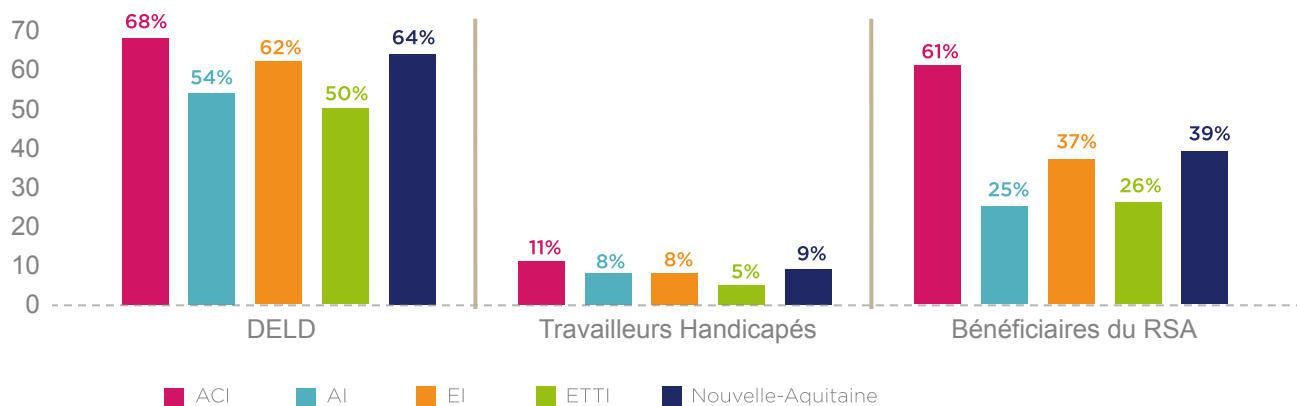
Les AI accueillent 29% de seniors, là où les autres dispositifs en accueillent moins de 20%.

A l'inverse, les ETTI salarient 27% de jeunes là où les autres dispositifs en accueillent moins de 20%.

Globalement la parité homme/femme est respectée dans les SIAE, avec 52% d'hommes et 48% de femmes. Les hommes sont davantage représentés dans les EI (64%), les ACI (67%) et les ETTI (76%) sur des emplois à plus forte composante masculine, notamment dans l'environnement, le bâtiment et l'industrie. Les AI mettent à disposition davantage de femmes (64%) sur des emplois de services aux particuliers.

Les salariés en parcours

Caractéristiques des personnes



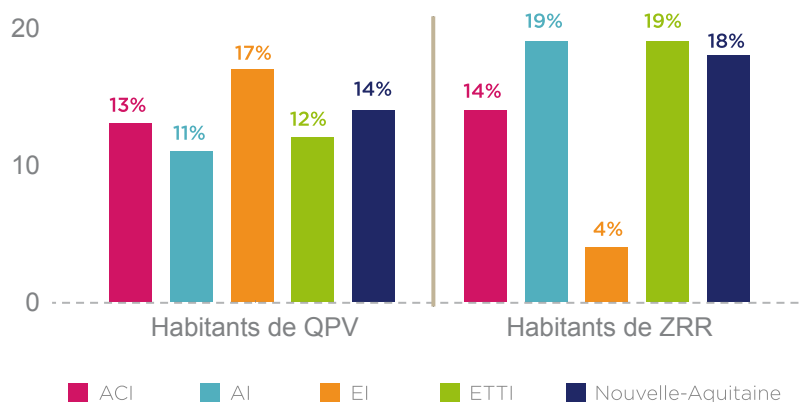
L'analyse par dispositif montre quelques spécificités

Les ACI accueillent une part plus importante de bénéficiaires du RSA avec 61%, alors que la moyenne est de 39% toutes SIAE confondues. Ils accueillent également davantage de DELD avec 68%.

Les SIAE de Nouvelle-Aquitaine accueillent 14% de personnes issues des Quartiers Politique de la Ville (QPV) et 18% de personnes issues des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

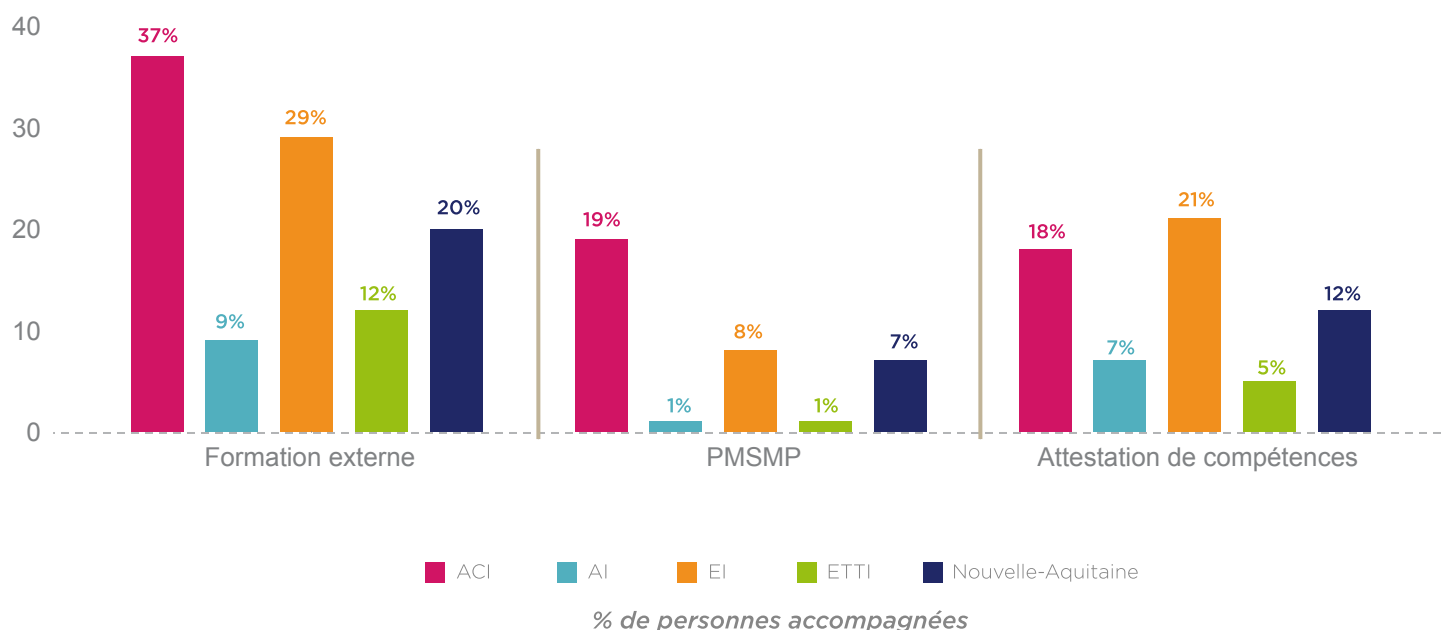
A noter : les entreprises d'insertion emploient 4% de publics relevant des ZRR car elles sont peu implantées sur ces territoires.

Part des publics QPV OU ZRR



Actions d'accompagnement

Accompagnement socio-professionnel*



20% des personnes accueillies dans les SIAE ont bénéficié d'une action de formation en 2017, avec une proportion de salariés formés plus importante en ACI et EI.

Le taux de formation des AI est de 9% : les temps de mise à disposition et de parcours en AI sont très variables, avec en moyenne 222 heures (0,14 ETP) proposées par salarié ; ce qui ne permet pas aussi aisément qu'en ACI et EI de mettre en place des processus de formation. Les AI rencontrent également des limites liées à la prise en charge de la rémunération de leurs salariés en formation.

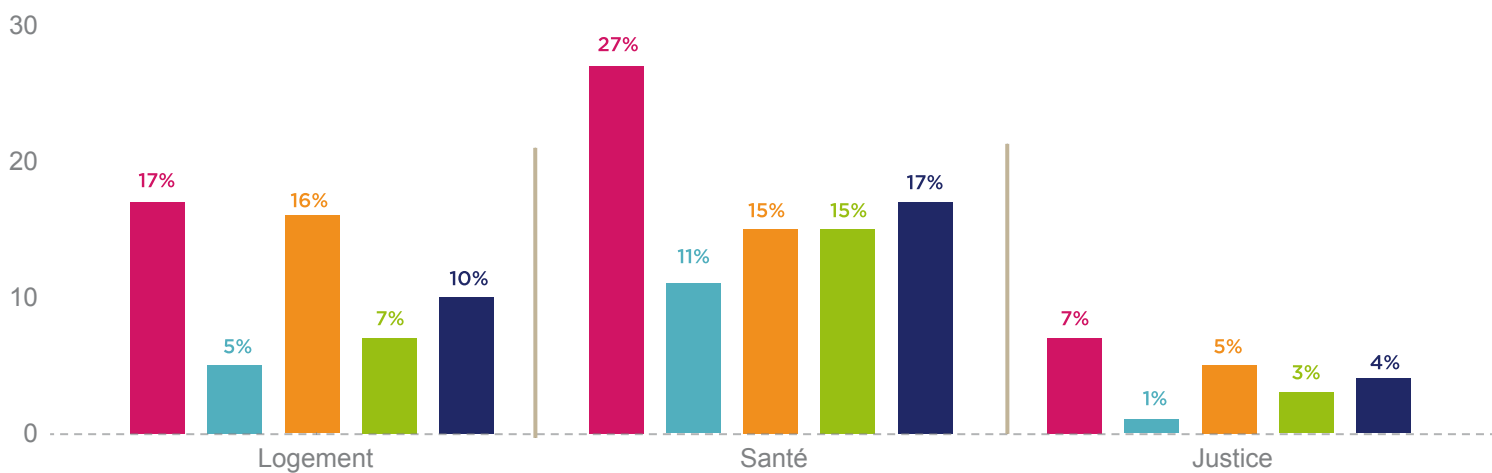
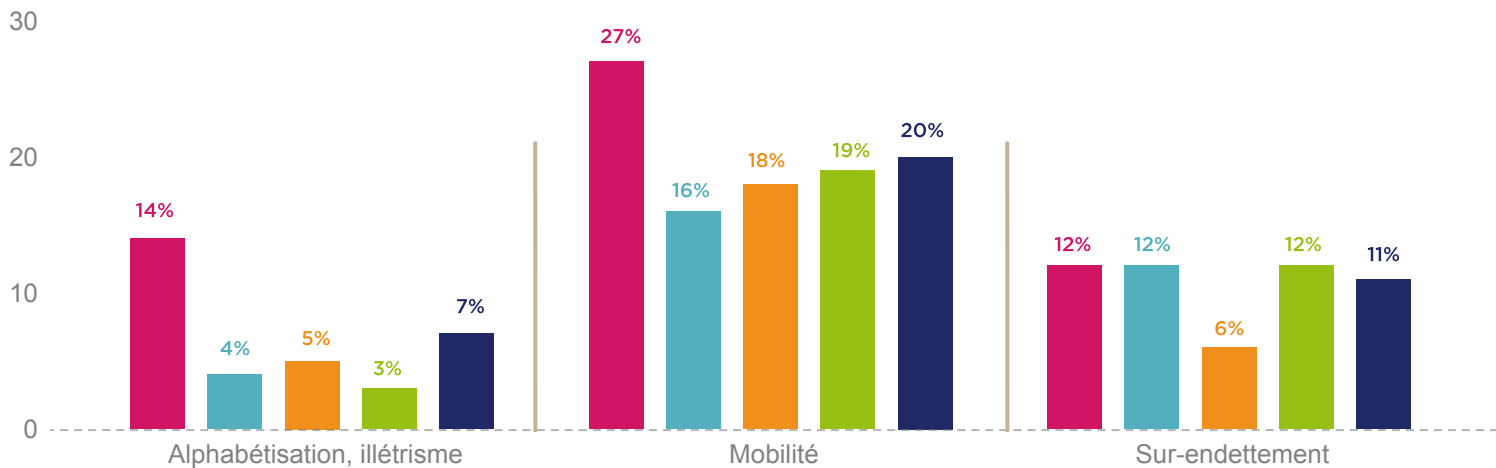
En ETTI, le taux de formation est de 12% grâce aux accords de branche du travail temporaire.

De la même manière, les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) et le travail sur les attestations de compétences sont davantage utilisés par les ACI et les EI. En effet, en AI et ETTI, leur mise en œuvre est plus complexe du fait des contrats de mise à disposition.

Actions d'accompagnement



Accompagnement sur les freins à l'emploi*



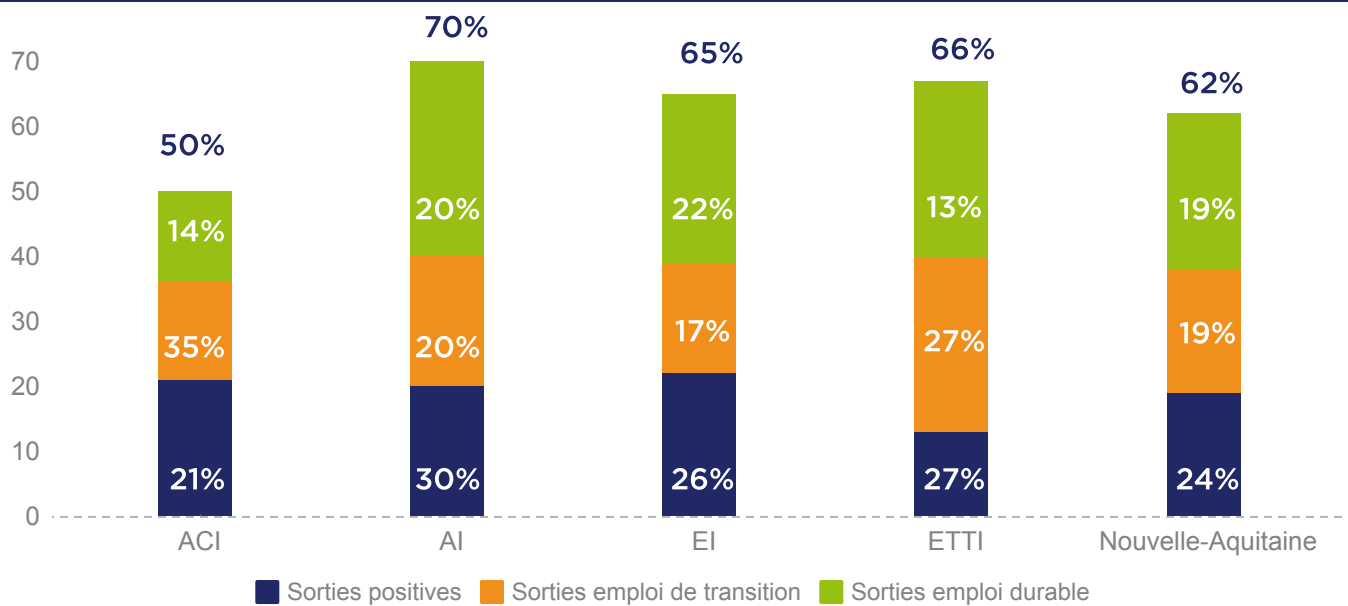
■ ACI ■ AI ■ EI ■ ETTI ■ Nouvelle-Aquitaine
 % de personnes accompagnées

Les ACI ont un financement pour leur mission d'accompagnement plus important que les autres dispositifs, ils salarient des personnes plus éloignées de l'emploi et donc accompagnent plus de personnes sur les freins périphériques à l'emploi. On note une prédominance des thématiques liées à la mobilité et à la santé.

*Taux de réponse : 59%

Résultats d'insertion

Plus de 6 personnes sur 10 sortent en emploi ou formation



En 2017, 8 359 personnes sont sorties des SIAE à l'issue de leur parcours d'insertion, soit 31% des personnes accueillies en 2017.

Les objectifs de 60% de sorties dynamiques sont globalement atteints, avec 62% pour l'ensemble des SIAE.

Les sorties vers l'emploi durable sont de 24%, proches de l'objectif des 25%.

Les ETTI, EI et AI dépassent les seuils avec davantage de sorties en CDI et CDD de plus de 6 mois.

Les résultats des ACI (50% de sorties dynamiques) sont à mettre en corrélation avec le profil des personnes embauchées dans ces SIAE.